Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charpentier, veuillez visiter :
bpcharpentier.fr/annales-sujets-et-corriges

Brevet professionnel de charpentier, épreuve E1 B1

Session 2004 • Code sujet : **Non indiqué** • Durée : **3 h** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Plans d'exécution d'un escalier et de son garde-corps** (1 question) **Page 3**

2. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/U12 - Réalisation des plans d'execution/2004/BP Charpentier - U12 - Réalisation des plans d'execution - Session 2004 - 3-Sujet.pdf

1. Plans d'exécution d'un escalier et de son garde-corps

La page 3 présente le corrigé graphique d'un escalier en bois, avec l'élévation de l'échiffre, la vue en plan, l'élévation du garde-corps et le détail de la plaquette d'arrivée. Le dessin indique les échelles, les dimensions principales et les sections de plusieurs pièces de bois.

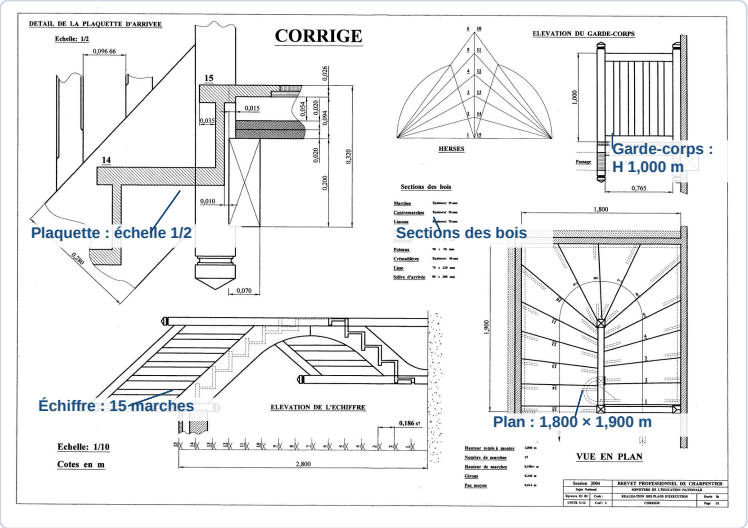
Question 1. Réaliser les plans d'exécution de l'escalier en bois et de son garde-corps, en représentant les vues et détails nécessaires, et en reportant les cotes, échelles et sections des bois indiquées dans le sujet.

Reproduire les quatre documents du corrigé : détail de la plaquette à l'échelle 1/2, autres vues à l'échelle 1/10. Les cotes sont en mètres. Les dimensions d'ensemble et les sections indiquées sont :

Élément	Cote ou section
Escalier	Hauteur totale 2,800 ; 15 marches ; hauteur de marche 0,18667 ; giron 0,240 ; pas moyen 0,614
Vue en plan	1,800 × 1,900
Garde-corps	Hauteur 1,000 ; largeur 0,765
Marches, contremarches	Épaisseurs 35 mm, 20 mm
Limons, mains courantes	Épaisseur 70 mm ; 70 × 90 mm
Balustres, poteaux	36 × 60 mm ; 90 × 90 mm
Crémaillères, lisse, solive d'arrivée	Épaisseur 40 mm ; 70 × 220 mm ; 80 × 200 mm

Le détail de la plaquette porte la cote 0,09666 m. Respecter également les cotes détaillées et les repères de marches figurant sur les vues originales.

Repères des vues et cotes principales



✓ RÉPONSE À RETENIR

Escalier : 15 marches, H = 2,800 m, h = 0,18667 m, giron = 0,240 m. Plan : 1,800 × 1,900 m. Garde-corps : 1,000 × 0,765 m.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2004)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E1 B1 du brevet professionnel de charpentier, session 2004, dure 3 h et a un coefficient 2. Le code sujet n'est pas renseigné sur la page fournie. Le corrigé graphique porte sur les plans d'exécution d'un escalier en bois et de son garde-corps. Il mobilise la lecture et la réalisation de vues, le cotage, les échelles et l'identification des sections.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le dessin indique une hauteur totale à monter de 2,800 m et 15 marches.
- La hauteur de marche est de 0,18667 m et le giron indiqué est de 0,240 m.
- Le pas moyen indiqué sur le dessin est de 0,614 m.
- Le corrigé rassemble une élévation, une vue en plan, un garde-corps et des détails cotés.

Points de vigilance & attentes du jury

- Respecter les échelles portées sur le dessin, notamment 1/10 et 1/2.
- Distinguer la hauteur de marche du giron et vérifier leur cohérence avec les données d'ensemble.
- Contrôler la concordance entre l'élévation de l'échiffre et la vue en plan.
- Relever les sections et épaisseurs dans le tableau sans les confondre avec les cotes d'ensemble.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment contrôler la régularité des marches à partir du dessin ?

Comparer les dimensions répétées et vérifier leur cohérence avec les valeurs indiquées : 15 marches, une hauteur totale de 2,800 m, une hauteur de marche de 0,18667 m et un giron de 0,240 m.

Q : À quoi servent les différentes vues du corrigé ?

L'élévation de l'échiffre montre le profil de l'escalier. La vue en plan précise son implantation, tandis que l'élévation du garde-corps et le détail de la plaquette d'arrivée complètent les informations utiles à l'exécution.

Q : Le document précise-t-il une répartition du temps ou des points par tâche ?

La page indique une durée totale de 3 h et un coefficient 2. Le corrigé graphique ne présente pas de barème détaillé ni de répartition des points par tâche, donc aucun nombre de points ne peut être déduit.

Q : Quels critères de notation ou normes particulières sont indiqués ?

Les pages fournies ne précisent ni critères de jury ni normes particulières. Le dessin donne les vues, les échelles, les cotes et les sections de bois à prendre en compte pour réaliser les plans d'exécution.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/U12 - Réalisation des plans d'execution/2004/BP Charpentier - U12 - Réalisation des plans d'execution - Session 2004 - 3-Sujet.pdf

Ressources BP Charpentier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.